

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - MAIRIE DE PAVIE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21320307800018

POSTE COMPTABLE : Centre des finances publiques AUCH VILLE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE PAVIE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	36
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	37
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	39
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	41
A5 - Etalement des provisions	42
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	45
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	46
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	47
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	48
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	49
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	50
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	51
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	52
A10.3 - Opérations liées aux cessions	53
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	54
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	55
A11 - Etat des travaux en régie	56
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	58
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	62
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	63
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	64
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	65
B1.6 - Etat des engagements reçus	66
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	67
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	68
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	69
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	70

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	71
C1.2 - Actions de formation des élus	73
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	74
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	75
C3.2 - Liste des établissements publics créés	76
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	77
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	78
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	79
C3.6 - Identification des flux croisés	81

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	82
D2 - Arrêté et signatures	83

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 32307	MAIRIE DE PAVIE MAIRIE DE PAVIE	CA 2018
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2600
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
0	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1117219.72	1289114.72	429.7	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	615.23685	0
2	Produit des impositions directes/population	399.087692	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	731.849638	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	283.269769	0
5	Encours de dette/population	525.213512	0
6	DGF/population	92.086154	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.564537	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.847237	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.38706	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.717652	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndics mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 626 482,47	G	1 931 014,99
	Section d'investissement	B	1 339 980,86	H	1 256 854,93

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 966 463,33	= G+H+I+J	3 187 869,92
-----------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	995 639,00	L	686 931,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	995 639,00	= K+L	686 931,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 626 482,47	= G+I+K	1 931 014,99
	Section d'investissement	= B+D+F	2 335 619,86	= H+J+L	1 943 785,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 962 102,33	= G+H+I+J+K+L	3 874 800,92

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	995 639,00	L	686 931,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		686 931,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 439,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	203 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2017001	Opération d'équipement n° 2017001	623 500,00	
2017002	Opération d'équipement n° 2017002	129 000,00	
2018001	Opération d'équipement n° 2018001	36 900,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	537 302,00	487 663,80	0,00	0,00	49 638,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	904 300,00	903 041,84	0,00	0,00	1 258,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	164 110,00	162 527,65	0,00	0,00	1 582,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 605 712,00	1 553 233,29	0,00	0,00	52 478,71
66	Charges financières	47 500,00	46 382,52	0,00	0,00	1 117,48
67	Charges exceptionnelles	21 125,00	0,00	0,00	0,00	21 125,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 754 337,00	1 599 615,81	0,00	0,00	154 721,19
023	Virement à la section d'investissement (2)	155 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 800,00	26 866,66			-18 066,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		163 800,00	26 866,66			136 933,34
TOTAL		1 918 137,00	1 626 482,47	0,00	0,00	291 654,53
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 525,00	20 058,17	0,00	0,00	-2 533,17
70	Produits services, domaine et ventes div	200 200,00	205 880,65	0,00	0,00	-5 680,65
73	Impôts et taxes	1 295 089,00	1 281 448,60	0,00	0,00	13 640,40
74	Dotations et participations	373 639,00	372 419,84	0,00	0,00	1 219,16
75	Autres produits de gestion courante	19 000,00	18 764,46	0,00	0,00	235,54
Total des recettes de gestion courante		1 905 453,00	1 898 571,72	0,00	0,00	6 881,28
76	Produits financiers	1 684,00	1 739,93	0,00	0,00	-55,93
77	Produits exceptionnels	0,00	2 497,41	0,00	0,00	-2 497,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 907 137,00	1 902 809,06	0,00	0,00	4 327,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	11 000,00	28 205,93			-17 205,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 000,00	28 205,93			-17 205,93
TOTAL		1 918 137,00	1 931 014,99	0,00	0,00	-12 877,99
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 111,00	9 671,46	2 439,00	0,54
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	465 994,00	251 926,56	203 800,00	10 267,44
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	418 155,00	382 932,63	0,00	35 222,37
	Total des opérations d'équipement	1 735 400,00	81 342,20	789 400,00	864 657,80
	Total des dépenses d'équipement	2 631 660,00	725 872,85	995 639,00	910 148,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 000,00	109 015,49	0,00	984,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	110 000,00	109 015,49	0,00	984,51
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 741 660,00	834 888,34	995 639,00	911 132,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	11 000,00	28 205,93		-17 205,93
041	Opérations patrimoniales (1)	744 997,00	476 886,59		268 110,41
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	755 997,00	505 092,52		250 904,48
	TOTAL	3 497 657,00	1 339 980,86	995 639,00	1 162 037,14
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	917 339,00	374 993,03	686 931,00	-144 585,03
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	857 500,00	0,00	0,00	857 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 774 839,00	374 993,03	686 931,00	712 914,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	83 000,00	58 703,52	0,00	24 296,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	312 215,96	312 215,96	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 074,62	7 189,17	0,00	-1 114,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	262 400,00		0,00	
	Total des recettes financières	663 690,58	378 108,65	0,00	285 581,93
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 438 529,58	753 101,68	686 931,00	998 496,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	155 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	8 800,00	26 866,66		-18 066,66

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	744 997,00	476 886,59		268 110,41
Total des recettes d'ordre d'investissement		908 797,00	503 753,25		405 043,75
TOTAL		3 347 326,58	1 256 854,93	686 931,00	1 403 540,65
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (Inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC,...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	487 663,80		487 663,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	903 041,84		903 041,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	162 527,65		162 527,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	46 382,52	0,00	46 382,52
67	Charges exceptionnelles	0,00	18 077,38	18 077,38
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 789,28	8 789,28
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 599 615,81	26 866,66	1 626 482,47
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	109 015,49	0,00	109 015,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	81 342,20		81 342,20
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		17 577,38	17 577,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 671,46	0,00	9 671,46
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	251 926,56	12 908,55	264 835,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	382 932,63	474 606,59	857 539,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	834 888,34	505 092,52	1 339 980,86
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de toits travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 058,17		20 058,17
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	205 880,65		205 880,65
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 628,55	10 628,55
73	Impôts et taxes	1 281 448,60		1 281 448,60
74	Dotations et participations	372 419,84		372 419,84
75	Autres produits de gestion courante	18 764,46	0,00	18 764,46
76	Produits financiers	1 739,93	0,00	1 739,93
77	Produits exceptionnels	2 497,41	17 577,38	20 074,79
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 902 809,06	28 205,93	1 931 014,99
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 703,52	0,00	58 703,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	312 215,96		312 215,96
13	Subventions d'investissement	374 993,03	0,00	374 993,03
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	93 953,96	93 953,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	18 077,38	18 077,38
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	382 932,63	382 932,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 189,17	0,00	7 189,17
28	Amortissement des immobilisations		8 789,28	8 789,28
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		753 101,68	503 753,25	1 256 854,93
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	537 302,00	487 663,80	0,00	0,00	49 638,20
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	10 800,00	7 889,33	0,00	0,00	2 910,67
605	Achats matériel, équipements et travaux	13 500,00	14 419,14	0,00	0,00	-919,14
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 187,98	0,00	0,00	-187,98
60612	Energie - Electricité	62 000,00	62 622,04	0,00	0,00	-622,04
60613	Chauffage urbain	27 000,00	27 586,99	0,00	0,00	-586,99
60622	Carburants	11 500,00	13 509,41	0,00	0,00	-2 009,41
60623	Alimentation	95 000,00	85 332,19	0,00	0,00	9 667,81
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	11 072,74	0,00	0,00	-72,74
60632	Fournitures de petit équipement	41 000,00	43 815,76	0,00	0,00	-2 815,76
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	5 924,73	0,00	0,00	75,27
60636	Vêtements de travail	4 500,00	4 840,36	0,00	0,00	-340,36
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 379,46	0,00	0,00	620,54
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	911,96	0,00	0,00	88,04
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	6 494,94	0,00	0,00	1 505,06
6132	Locations immobilières	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	7 500,00	5 498,23	0,00	0,00	2 001,77
61521	Entretien terrains	19 500,00	17 931,35	0,00	0,00	1 568,65
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 317,00	11 200,64	0,00	0,00	20 116,36
615231	Entretien, réparations voiries	34 000,00	27 197,00	0,00	0,00	6 803,00
61524	Entretien bois et forêts	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	14 851,12	0,00	0,00	-4 851,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	6 446,27	0,00	0,00	3 553,73
6156	Maintenance	35 000,00	35 340,03	0,00	0,00	-340,03
6161	Multirisques	21 000,00	20 590,25	0,00	0,00	409,75
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	1 811,40	0,00	0,00	1 188,60
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	1 095,00	0,00	0,00	1 405,00
6188	Autres frais divers	800,00	1 075,64	0,00	0,00	-275,64
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	623,53	0,00	0,00	76,47
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	1 500,00	136,40	0,00	0,00	1 363,60
6231	Annonces et insertions	200,00	709,37	0,00	0,00	-509,37
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	5 296,93	0,00	0,00	703,07
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	290,03	0,00	0,00	1 709,97
6248	Divers	640,00	400,01	0,00	0,00	239,99
6251	Voyages et déplacements	570,00	398,08	0,00	0,00	171,92
6257	Réceptions	1 000,00	1 363,43	0,00	0,00	-363,43
6261	Frais d'affranchissement	3 200,00	2 900,56	0,00	0,00	299,44
6262	Frais de télécommunications	17 500,00	14 889,21	0,00	0,00	2 610,79
627	Services bancaires et assimilés	150,00	61,00	0,00	0,00	89,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	125,00	120,97	0,00	0,00	4,03
6288	Autres services extérieurs	700,00	1 291,00	0,00	0,00	-591,00
63512	Taxes foncières	5 700,00	5 464,00	0,00	0,00	236,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 400,00	3 195,32	0,00	0,00	204,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	904 300,00	903 041,84	0,00	0,00	1 258,16
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	1 646,08	0,00	0,00	1 353,92
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 250,00	12 330,38	0,00	0,00	-80,38
6411	Personnel titulaire	551 000,00	548 597,97	0,00	0,00	2 402,03
6413	Personnel non titulaire	43 000,00	54 181,74	0,00	0,00	-11 181,74
64162	Emplois d'avenir	4 900,00	4 990,50	0,00	0,00	-90,50
6417	Rémunérations des apprentis	6 000,00	5 994,00	0,00	0,00	6,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	99 000,00	97 889,69	0,00	0,00	1 110,31
6453	Cotisations aux caisses de retraites	143 500,00	141 419,11	0,00	0,00	2 080,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	2 832,34	0,00	0,00	167,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 200,00	30 169,73	0,00	0,00	5 030,27
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 950,00	1 742,51	0,00	0,00	207,49
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 247,79	0,00	0,00	252,21

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	164 110,00	162 527,65	0,00	0,00	1 582,35
6531	Indemnités	27 100,00	26 772,66	0,00	0,00	327,34
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 124,28	0,00	0,00	75,72
6535	Formation	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
6542	Créances éteintes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6553	Service d'incendie	82 070,00	82 069,50	0,00	0,00	0,50
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	8 100,00	6 807,80	0,00	0,00	1 292,20
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	483,00	0,00	0,00	17,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	44 770,00	44 270,00	0,00	0,00	500,00
658821	Secours d'urgence	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
65888	Autres	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 605 712,00	1 553 233,29	0,00	0,00	52 478,71
66	Charges financières (b)	47 500,00	46 382,52	0,00	0,00	1 117,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 500,00	46 375,52	0,00	0,00	1 124,48
6688	Autres	0,00	7,00	0,00	0,00	-7,00
67	Charges exceptionnelles (c)	21 125,00	0,00	0,00	0,00	21 125,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	20 625,00	0,00	0,00	0,00	20 625,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	80 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 754 337,00	1 599 615,81	0,00	0,00	154 721,19
023	Virement à la section d'investissement	155 000,00	0,00			155 000,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	8 800,00	26 866,66			-18 066,66
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	18 077,38			-18 077,38
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	8 800,00	8 789,28			10,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		163 800,00	26 866,66			136 933,34
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		163 800,00	26 866,66			136 933,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 918 137,00	1 626 482,47	0,00	0,00	291 654,53
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 525,00	20 058,17	0,00	0,00	-2 533,17
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 625,00	18 822,17	0,00	0,00	-2 197,17
6459	Rembours charges SS et prévoyance	900,00	1 236,00	0,00	0,00	-336,00
70	Produits services, domaine et ventes div	200 200,00	205 880,65	0,00	0,00	-5 680,65
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 200,00	1 120,00	0,00	0,00	80,00
70312	Redevances funéraires	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	7 135,20	0,00	0,00	-1 135,20
7062	Redevances services à caractère culturel	1 300,00	1 358,00	0,00	0,00	-58,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	77 000,00	79 783,05	0,00	0,00	-2 783,05
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	53 500,00	54 804,36	0,00	0,00	-1 304,36
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 200,00	5 916,40	0,00	0,00	-1 716,40
7088	Produits activités annexes (abonnements)	57 000,00	55 563,64	0,00	0,00	1 436,36
73	Impôts et taxes	1 295 089,00	1 281 448,60	0,00	0,00	13 640,40
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 040 920,00	1 037 628,00	0,00	0,00	3 292,00
73211	Attribution de compensation	59 569,00	59 569,28	0,00	0,00	-0,28
73212	Dotation de solidarité communautaire	28 100,00	15 621,00	0,00	0,00	12 479,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 500,00	48 743,00	0,00	0,00	-12 243,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	53 000,00	54 901,88	0,00	0,00	-1 901,88
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	38 000,00	25 854,18	0,00	0,00	12 145,82
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	39 000,00	39 131,26	0,00	0,00	-131,26
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	373 639,00	372 419,84	0,00	0,00	1 219,16
7411	Dotation forfaitaire	165 000,00	166 469,00	0,00	0,00	-1 469,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 500,00	44 564,00	0,00	0,00	-7 064,00
74127	Dotation nationale de péréquation	30 000,00	28 391,00	0,00	0,00	1 609,00
744	FCTVA	6 500,00	5 645,00	0,00	0,00	855,00
74712	Emplois d'avenir	3 300,00	3 371,55	0,00	0,00	-71,55
74718	Autres participations Etat	4 800,00	4 826,00	0,00	0,00	-26,00
74741	Participat° Communes du GFP	15 000,00	15 682,50	0,00	0,00	-682,50
7478	Participat° Autres organismes	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	62 000,00	57 781,79	0,00	0,00	4 218,21
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 510,00	7 510,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	26 529,00	26 529,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	12 500,00	11 650,00	0,00	0,00	850,00
75	Autres produits de gestion courante	19 000,00	18 764,46	0,00	0,00	235,54
752	Revenus des immeubles	19 000,00	18 464,46	0,00	0,00	535,54
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 905 453,00	1 898 571,72	0,00	0,00	6 881,28
76	Produits financiers (b)	1 684,00	1 739,93	0,00	0,00	-55,93
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 684,00	1 684,44	0,00	0,00	-0,44
7688	Autres	0,00	55,49	0,00	0,00	-55,49
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 497,41	0,00	0,00	-2 497,41
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	588,90	0,00	0,00	-588,90
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 408,51	0,00	0,00	-1 408,51
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 907 137,00	1 902 809,06	0,00	0,00	4 327,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	11 000,00	28 205,93			-17 205,93
722	Immobilisations corporelles	11 000,00	10 628,55			371,45
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	17 577,38			-17 577,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	11 000,00	28 205,93			-17 205,93
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 918 137,00	1 931 014,99	0,00	0,00	-12 877,99
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	12 111,00	9 671,46	2 439,00	0,54
202	Frais réalisés* documents urbanisme	1 890,00	1 889,46	0,00	0,54
2031	Frais d'études	2 106,00	2 010,00	0,00	96,00
2033	Frais d'insertion	0,00	96,00	0,00	-96,00
2051	Concessions, droits similaires	8 115,00	5 676,00	2 439,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	465 994,00	251 926,56	203 800,00	10 267,44
2111	Terrains nus	49 000,00	0,00	49 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	500,00	3 757,29	0,00	-3 257,29
21312	Bâtiments scolaires	31 663,00	13 900,70	17 700,00	62,30
21316	Equipements du cimetière	12 760,00	9 380,00	0,00	3 380,00
21318	Autres bâtiments publics	114 500,00	68 610,55	45 850,00	39,45
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	195 657,00	134 341,25	61 300,00	15,75
2152	Installations de voirie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21571	Matériel roulant	31 000,00	0,00	28 000,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 814,00	7 832,06	1 950,00	31,94
2184	Mobilier	2 600,00	2 038,36	0,00	561,64
2188	Autres immobilisations corporelles	16 500,00	12 066,35	0,00	4 433,65
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	418 155,00	382 932,63	0,00	35 222,37
2313	Constructions	35 220,00	0,00	0,00	35 220,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	382 935,00	382 932,63	0,00	2,37
2017001	Opération d'équipement n° 2017001 (2)	960 400,00	60 369,37	623 500,00	276 530,63
2017002	Opération d'équipement n° 2017002 (2)	140 000,00	10 671,00	129 000,00	329,00
2018001	Opération d'équipement n° 2018001 (2)	635 000,00	10 301,83	36 900,00	587 798,17
Total des dépenses d'équipement		2 631 660,00	725 872,85	995 639,00	910 148,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 000,00	109 015,49	0,00	984,51
1641	Emprunts en euros	110 000,00	109 015,49	0,00	984,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		110 000,00	109 015,49	0,00	984,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 741 660,00	834 888,34	995 639,00	911 132,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 000,00	28 205,93		-17 205,93
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	17 577,38		-17 577,38
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	17 577,38		-17 577,38
	Charges transférées (6)	11 000,00	10 628,55		371,45
21312	Bâtiments scolaires	11 000,00	10 628,55		371,45
041	Opérations patrimoniales (7)	744 997,00	476 886,59		268 110,41
2151	Réseaux de voirie	361 997,00	2 280,00		359 717,00
2313	Constructions	0,00	91 673,96		-91 673,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	383 000,00	382 932,63		67,37
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		755 997,00	505 092,52		250 904,48
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 497 657,00	1 339 980,86	995 639,00	1 162 037,14

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III D3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	917 339,00	374 993,03	686 931,00	-144 585,03
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	300 000,00	48 472,32	285 000,00	-33 472,32
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	21 580,00	64 740,00	-86 320,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 308,00	6 165,97	15 000,00	4 142,03
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	146 275,00	114 879,80	0,00	31 395,20
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	8 467,20	0,00	-8 467,20
1341	D.E.T.R. non transférable	445 756,00	175 427,74	322 191,00	-51 862,74
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	857 500,00	0,00	0,00	857 500,00
1641	Emprunts en euros	857 500,00	0,00	0,00	857 500,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 774 839,00	374 993,03	686 931,00	712 914,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	395 215,96	370 919,48	0,00	24 296,48
10222	FCTVA	55 000,00	39 153,00	0,00	15 847,00
10226	Taxe d'aménagement	28 000,00	19 550,52	0,00	8 449,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	312 215,96	312 215,96	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 074,62	7 189,17	0,00	-1 114,55
276358	Créance Autres groupements	6 074,62	7 189,17	0,00	-1 114,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	262 400,00		0,00	
Total des recettes financières		663 690,58	378 108,65	0,00	285 581,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 438 529,58	753 101,68	686 931,00	998 496,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement	155 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	8 800,00	26 866,66		-18 066,66
2138	Autres constructions	0,00	18 077,38		-18 077,38
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	6 690,00	6 682,08		7,92
28051	Concessions et droits similaires	2 110,00	2 107,20		2,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		163 800,00	26 866,66		136 933,34
041	Opérations patrimoniales (5)	744 997,00	476 886,59		268 110,41
1641	Emprunts en euros	361 997,00	0,00		361 997,00
2031	Frais d'études	0,00	90 715,69		-90 715,69
2033	Frais d'insertion	0,00	3 238,27		-3 238,27
238	Avances versées commandes immo. incorp.	383 000,00	382 932,63		67,37
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		908 797,00	503 753,25		405 043,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 347 326,58	1 256 854,93	686 931,00	1 403 540,65
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 011- RI 011*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017001 (1)
LIBELLE : SALLE DE SPECTACLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		960 400,00	A 60 369,37	623 500,00	276 530,63	B 76 600,04
20	Immobilisations incorporelles	44 100,00	53 254,89	0,00	-9 154,89	69 485,56
2031	Frais d'études	44 100,00	50 643,69	0,00	-6 543,69	66 541,29
2033	Frais d'insertion	0,00	2 611,20	0,00	-2 611,20	2 944,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 300,00	3 869,68	0,00	272 430,32	3 869,68
2111	Terrains nus	276 300,00	3 869,68	0,00	272 430,32	3 869,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	640 000,00	3 244,80	623 500,00	13 255,20	3 244,80
2313	Constructions	640 000,00	3 244,80	623 500,00	13 255,20	3 244,80

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	705 000,00	C 173 080,00	668 240,00	-136 320,00	D 173 080,00	
13	Subventions d'investissement	705 000,00	173 080,00	668 240,00	-136 320,00	173 080,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	300 000,00	15 000,00	285 000,00	0,00	15 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	21 580,00	64 740,00	-86 320,00	21 580,00
1341	D.E.T.R. non transférable	405 000,00	136 500,00	318 500,00	-50 000,00	136 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	112 710,63	D - B	96 479,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017002 (1)
LIBELLE : RENOVATION MAIRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		140 000,00	A 10 671,00	129 000,00	329,00	B 11 225,38
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	10 671,00	0,00	-671,00	10 671,00
2031	Frais d'études	10 000,00	10 210,20	0,00	-210,20	10 210,20
2033	Frais d'insertion	0,00	460,80	0,00	-460,80	460,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	554,38
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	554,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	110 000,00	0,00	109 000,00	1 000,00	0,00
2313	Constructions	110 000,00	0,00	109 000,00	1 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-10 671,00	D - B	-11 225,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018001 (1)
LIBELLE : ENTREE NORD - AMENAGEMENT PAYSAGER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		635 000,00	A 10 301,83	36 900,00	587 798,17	B 10 301,83
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	10 301,83	28 900,00	798,17	10 301,83
2031	Frais d'études	38 000,00	9 036,00	28 900,00	64,00	9 036,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	1 265,83	0,00	734,17	1 265,83
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	595 000,00	0,00	8 000,00	587 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	585 000,00	0,00	0,00	585 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	8 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	630 000,00	C 0,00	0,00	630 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 000,00	0,00	0,00	630 000,00
1641	Emprunts en euros	630 000,00	0,00	0,00	630 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-10 301,83	D - B	-10 301,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 300 108,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 300 108,00									
	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	01/09/2005	2005-09-01	05/09/2006	120 000,00	F				EURO	A	C	N	
	TPG CDC	02/10/2006	2006-10-02	01/05/2007	650 000,00	F				EURO	A	C	N	
	LA BANQUE POSTALE	19/12/2012	2012-12-19	01/03/2014	130 000,00	F				EURO	A	C	N	
200485306	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	13/09/2004	2004-09-13	25/11/2005	30 000,00	F				EURO	A	C	N	
51009523352	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	19/06/2003	2003-06-19	05/08/2004	116 400,00	F				EURO	A	C	N	
51025463014	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	06/02/2006	2006-02-06	05/06/2007	130 000,00	F				EURO	A	C	N	
51078043467	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	14/12/2010	2010-12-14	10/06/2012	30 000,00	F				EURO	A	C	N	
51198044801	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	17/10/2002	2002-10-17	05/12/2003	138 000,00	F				EURO	A	C	N	
51214549801	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	09/12/2002	2002-12-09	05/03/2004	88 600,00	F				EURO	A	C	N	
51214612801	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	09/12/2002	2002-12-09	05/03/2004	82 800,00	F				EURO	A	C	N	
51616194 801	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	02/06/2003	2003-06-02	05/06/2004	30 000,00	F				EURO	A	C	N	
6818466	TPG CDC	07/11/2005	2005-11-07	25/12/2006	30 000,00	F				EURO	A	C	N	
7027173	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	29/08/2006	2006-08-29	25/11/2007	55 000,00	F				EURO	A	C	N	
7494562	TPG CDC	08/12/2008	2008-12-08	23/06/2009	40 000,00	F				EURO	A	C	N	
MON244563EUR0252765	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	29/06/2006	2006-06-24	01/01/2007	230 000,00	F				EURO	T	X Autres	N	
MON281951EUR	LA BANQUE POSTALE	17/12/2013	2013-12-17	01/03/2015	130 000,00	F				EURO	A	C	N	
MON507953EUR	LA BANQUE POSTALE	03/12/2014	2015-02-01	01/06/2015	129 000,00	F				EURO	T	X Autres	N	

Mairie de Pavie - Mairie de Pavie - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
mon210132eur0214724	DEXIA CLF	28/04/2003	2003-04-28	01/03/2004	50 308,00	F		4,850	4,850	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 300 108,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégoriser d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 258 900,12					109 015,49	46 382,52	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 258 900,12					109 015,49	46 382,52	0,00	0,00
200485306	N	0,00	A-1	43 022,57	7,00	F	3,500	5 343,30	1 692,81	0,00	0,00	0,00
51009525352	N	0,00	A-1	556 916,09	38,00	F	4,250	5 682,59	26 048,32	0,00	0,00	0,00
51025463014	N	0,00	A-1	66 666,65	10,00	F	4,170	6 666,67	3 058,00	0,00	0,00	0,00
51078043467	N	0,00	A-1	6 649,35	1,00	F	3,350	6 433,83	266,90	0,00	0,00	0,00
51198044801	N	0,00	A-1	38 821,44	5,00	F	4,300	6 830,93	1 970,05	0,00	0,00	0,00
51214548801	N	0,00	A-1	58 621,96	8,00	F	2,400	7 327,74	0,00	0,00	0,00	0,00
51214612801	N	0,00	A-1	64 700,42	13,00	F	3,200	3 964,54	2 197,28	0,00	0,00	0,00
51616194_801	N	0,00	A-1	39 169,35	4,00	F	4,960	8 663,44	2 372,51	0,00	0,00	0,00
6818466	N	0,00	A-1	39 083,40	15,00	F	3,250	2 559,01	83,70	0,00	0,00	0,00
7027173	N	0,00	A-1	35 778,93	15,00	F	0,149	2 342,65	85,77	0,00	0,00	0,00
7494562	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	4,150	7 853,89	325,94	0,00	0,00	0,00
MON241563EUR0252165	N	0,00	A-1	9 617,16	2,00	F	3,000	4 599,49	426,50	0,00	0,00	0,00
MON281951EUR	N	0,00	A-1	15 811,38	3,00	F	3,500	4 918,10	725,53	0,00	0,00	0,00
MON501953EUR	N	0,00	A-1	16 140,08	5,00	F	4,770	2 800,81	903,48	0,00	0,00	0,00
mon210132eur0214724	N	0,00	A-1	75 559,96	8,00	F	3,431	15 755,16	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie de Pavie - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 258 900,12					109 615,49	46 382,52	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 256 900,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768				
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 568.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuités payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié				Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Taux act.								
				Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat renégocié (5)	Contrat renégocié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total													0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Cap tal
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0 €			2018-01-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		110 000,00	109 015,49
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 000,00	109 015,49
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00	109 015,49
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	109 015,49	995 639,00	0,00	1 104 654,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		515 274,62	74 681,97
Ressources propres externes de l'année (a)		89 074,62	65 892,69
10222	FCTVA	55 000,00	39 153,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	28 000,00	19 550,52
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276358	Créance Autres groupements	6 074,62	7 189,17
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		426 200,00	8 789,28
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	6 690,00	6 682,08
28051	Concessions et droits similaires	2 110,00	2 107,20
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	262 400,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	155 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	74 681,97	686 931,00	0,00	312 215,96	1 073 828,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 104 654,49
Ressources propres disponibles	IV 1 073 828,93
Solde	V = IV – II (3) -30 825,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	262 400,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	500,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	18 077,38

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Racettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 769 281,19	773 570,70										15 025,11	27 065,81	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	C	PLUS 02 PRET LOCATIF USAGE SOCIAL 4 LOGTS LA FONTAINE	TPG CDC	29 825,00	13 898,68	44,00	A	F	2,850	F	2,850	A-1	EURO	400,60	157,63		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	C	PLAI 0 1PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION 1 LOGT RUE DES SOURCES	TPG CDC	105 000,00	47 418,15	34,00	A	F	2,050	F	2,050	A-1	EURO	-83,08	958,67		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	C	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL 3 LOGTS RUE DES SOURCES	TPG CDC	269 000,00	120 940,87	34,00	A	F	2,850	F	2,850	A-1	EURO	3 506,52	2 094,77		
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2006	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL 2 LOGTS 8 & 10 AV DES PYRENEES	TPG CDC	107 031,00	46 503,42	28,00	A	F	3,250	F	3,250	A-1	EURO	1 544,20	1 010,47		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de laux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2008	X Autres	PLUS 02 PRET LOCATIF 2 LOGTS	TPG CDC	25 000,00	10 489,88	30,00	A	F		2,750	F		A-1	EURO	294,62	223,42	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2011	X Autres	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL 4 LOGTS	TPG CDC	20 000,00	1 768,88	33,00	A	F		2,600	F		A-1	EURO	46,87	33,63	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2010	X Autres	PTHPE 02 THPE 4 LOGTS LA FONTAINE	TPG CDC	29 627,00	12 175,12	27,00	A	F		1,700	F		A-1	EURO	212,98	353,08	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2010	X Autres	PLUS 02 PRET LOCATIF 4 LOGTS LA FONTAINE	TPG CDC	310 373,00	131 400,06	27,00	A	F		2,600	F		A-1	EURO	3 503,00	3 330,61	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2007	X Autres	GAPLA 01 GLOB PRETS.LOC.AID H	TPG CDC	166 462,59	14 268,50	12,00	A	F		1,420	F		A-1	EURO	218,00	1 063,63	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2007	X Autres	GAPLA 01 GLOB PRETS.LOC.AID	TPG CDC	270 410,10	74 259,29	13,00	A	F		4,000	F		A-1	EURO	3 142,15	4 254,45	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2007	X Autres	GIPLA 01 PLA	TPG CDC	180 000,00	72 803,45	12,00	A	F		0,480	F		A-1	EURO	377,68	5 880,22	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2012	C	PLAI 02 PRET LOCATIF A DE INTEGRATION	TPG CDC	200 000,00	17 738,88	35,00	A	F		0,540	F		A-1	EURO	98,27	459,32	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2013	C	PLAI 02 PRET LOCATIF A DE INTEGRATION	TPG CDC	32 000,00	2 890,19	45,00	A	F		0,450	F		A-1	EURO	13,27	57,82	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2016	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	TPG CDC	617 552,50	58 876,86	34,00	A	F		1,010	F		A-1	EURO	609,28	1 445,42	
SA GASCONNE HLM GERS	2006	X Autres	PLUS 01 PRET LOCATIF RUE MARRAST	TPG CDC	300 000,00	138 293,06	23,00	A	F		0,700	F		A-1	EURO	1 006,72	5 524,00	
SA GASCONNE HLM GERS	2012	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	TPG CDC	107 000,00	9 843,41	45,00	A	F		1,340	F		A-1	EURO	134,03	158,67	
TOTAL GENERAL					2 769 281,19	773 570,70										15 025,11	27 065,81	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, = pour in fine, X pour autres (à préciser).

MAIRIE DE PAVIE - MAIRIE DE PAVIE - CA - 2018

- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC, ...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PNP : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence la rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc., et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

{1} Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXES

ARRETE - SIGNATURES

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

19

VOTES : Pour.....

16

Nombre de membres présents

16

Contre

0

Nombre de suffrages exprimés

16

Abstentions

0

Présenté par Le Maire,
A PAVIE, le 20 février 2019

Le Maire,
Le Maire,

Jean-Michel BLAY

Date de convocation : 15 février 2019

Délibéré par Le Conseil Municipal en session ordinaire

A PAVIE, le 20 février 2019
Les membres du Conseil Municipal,

BLAY JEAN MICHEL

FAUBEC JACQUES

BOUBEE JANINE

PAGNON GILBERT

CARAYOL CLAUDINE

REGNAUT JEAN MARC

AUTIE JEAN MARC

BOURGADE LUCIE

DAREUX MARTINE

DEGRAEVE CHRISTELE

DENEITS ALEXANDRE

DUTREY GERALDINE

GAILLARD JEAN

LESCURE MARYSE

MAGGIORANI JEAN-CHARLES

NAUD PATRICK

PECH CORINNE

SENTEX PHILIPPE

VERDIER MARIE CHRISTINE

Certifié exécutoire par Le Maire compte tenu de la réception en préfecture, le 24.04.19
et de la publication, le 24.04.19

A..... le.....

